

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 3 JUIN 2019

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 25
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 31

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le lundi trois juin, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

OBJET

Affaire n°2019-061
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019
BUDGET PRINCIPAL

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Mikaëla Latra, M. Jimmy Grondin, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 28 mai 2019 et affichée le 28 mai 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

11 JUIN 2019

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Absents représentés : M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint (par M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Bernard Gaillac), Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien (par Mme Catherine Gossard), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe), M. Romuald Tanguy (par M. Jimmy Grondin).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Patrick Jardinot (17h08), Mme Valérie Auber (17h08), M. Sergio Erapa (17h19), Mme Catherine Gossard (17h48).

Départ(s) en cours de séance : Mme Bibi-Fatima Anli (17h42), M. Sergio Erapa (18h04), M. Henry Hippolyte (17h38-18h08).

Absent(s): Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe, M. Hary Auber, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019
BUDGET PRINCIPAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » du 22 mai 2019,

Vu le rapport présenté en séance le 3 juin 2019 relatif au Budget supplémentaire 2019 du budget principal,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le budget supplémentaire qui s'équilibre à 9 861 259,36 € en section de fonctionnement et à 23 969 851,04 € (restes à réaliser compris) en section d'investissement ;

Article 2 : d'arrêter l'équilibre budgétaire 2019 après budget supplémentaire à 70 719 169,36 € en section de fonctionnement et à 42 800 793,13 € en section d'investissement ;

Article 3 : d'approuver le montant des autorisations de programmes et autorisations de paiements comme suit :

Opération	AP	CP 2019
SDIS	4 900 000,00	350 167,17
Réfection de l'église Jeanne d'Arc	900 000,00	10 000,00
Programme écoles	11 400 000,00	2 015 251,40
Programme ANRU	15 300 000,00	1 066 978,43
PNRU 2 - Phase opérationnelle	45 000 000,00	420 000,00

Article 4 : d'acter que les prévisions sont votées au niveau du chapitre ;

Article 5 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU